

RAPPORT DE LA REUNION DU LUNDI 8 JUIN 2026 (Martin's Red Hotel, Tubize)

La réunion est ouverte à 21h00 par M. Tom Van Damme, président fédéral RLVB.

1 VÉRIFICATION DES MEMBRES ACTIFS REPRÉSENTÉS (N. CLAUWAERT)

Mme Nathalie Clauwaert communique les chiffres suivants concernant la représentation à la présente assemblée.

	Total des membres actifs	Personnes présentes	Procurations	Personnes absentes	Total des personnes présentes ou représentées
CyV	10	9	1	0	10
FCWB	6	3	0	3	3
<u>TOTAL</u>	16	12	1	3	13

À ce sujet, nous faisons référence à l'article 8 des statuts de la RLVB.

« Article 8 - Conditions d'adhésion, de révocation et d'exclusion.

§ 1. Les membres actifs sont désignés par l'asbl CyV et l'asbl F.C.W.B. dans les 8 jours suivant leur assemblée générale annuelle respective selon la procédure prévue dans leurs statuts et règlement d'ordre intérieur respectifs. L'asbl CyV et l'asbl F.C.W.B. ont chacune droit, au sein de l'assemblée générale de l'asbl R.L.V.B., à un membre actif par tranche de 500 membres adhérents affiliés au 31 octobre de l'année de service précédente.

Les tranches sont arrondies.

- Au millier inférieur, pour un nombre de membres affiliés allant de 001 à 250
- À 500, pour un nombre de membres affiliés allant de 251 à 750
- Au millier supérieur, pour un nombre de membres affiliés allant de 751 à 1000.

L'asbl CyV et l'asbl F.C.W.B. ne peuvent désigner des membres qui leur ont été imposés par les autorités. »

Les nombres et les compositions des membres actifs ont été obtenus des et confirmés par les ailes respectives.

2 ACCUEIL (T. VAN DAMME)

Le président fédéral T. Van Damme ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres présents à l'Assemblée Générale de Be Cycling en 2026.

M. Van Damme prend la parole étant donné que le président démissionnaire, M. Jean Eylenbosch, est absent. M. Andy Deprez a été désigné président ad intérim lors de la dernière réunion de l'Organe d'administration de Be Cycling qui s'est tenue le 6 mai dernier.

Nous avons opté pour la candidature de M. Andy Deprez, car il connaît la fédération en tant que sponsor (EY), mais également en qualité de membre externe de Be Cycling depuis des années et désormais également en tant que président de la commission d'audit et de rémunération de la RLVB depuis quelques années.

Lors de cette Assemblée Générale, M. Deprez sera désigné président de Be Cycling, et ce avec effet immédiat.

3 DISCUSSION DES COMPTES ANNUELS 2025 (M. PENNINCK)

M. Matthias Penninck parcourt les comptes annuels 2025 avec les membres.

Analyse financière Be Cycling 2025 et (2024)

Ratio de liquidité: 1,60% (1,88%)

Selon la formule: 29/58-29:42/48

Ratio de solvabilité: 31% (29%)

Rentabilité: 41.459 euros (22.353 euros)

Part cash sur total actif: 21% (18%)

Part Be Cycling vers RLVB: 425.000 euros (310.000 euros)

Commentaires:

Nous avons réalisé en 2025, pour Be Cycling, un bénéfice de 41.459 euros. Pour 2025, nous avons planifié un bénéfice de 41.698 euros.

La contribution de Be Cycling à la RLVB était estimée à 180.000 euros pour 2025, mais s'élevait finalement à 425.000 euros, ce qui démontre qu'un bénéfice supérieur a été généré chez Be Cycling.

Le résultat pour l'exercice 2025 est inférieur de 238 euros au résultat budgété.

Le résultat d'exploitation légèrement positif de 1.767 euros est renforcé par les revenus du compte à terme (15.000 euros) et par les indemnisations d'assurance relatives aux véhicules (25.000 euros).

- ✓ Pour ce qui concerne Be Cycling, le bénéfice réalisé (41.460 euros) correspond très fort au résultat budgété pour 2025 (41.698 euros). Le résultat réalisé est dès lors inférieur de 238 euros au budget.
- ✓ Par rapport au budget, nous constatons une hausse tant des revenus que des coûts, qui se compensent dans une large mesure.
- ✓ Les revenus supérieurs au budget s'expliquent principalement par:
 - Poste III. Augmentation des revenus de sponsoring
 - Poste V. Revenus du compte à terme (15.000 euros) et par les indemnisations d'assurance relatives aux véhicules (25.000 euros).
- ✓ Les dépenses supérieures au budget s'expliquent principalement par:
 - Poste VI. Contribution accrue en faveur de la RLVB

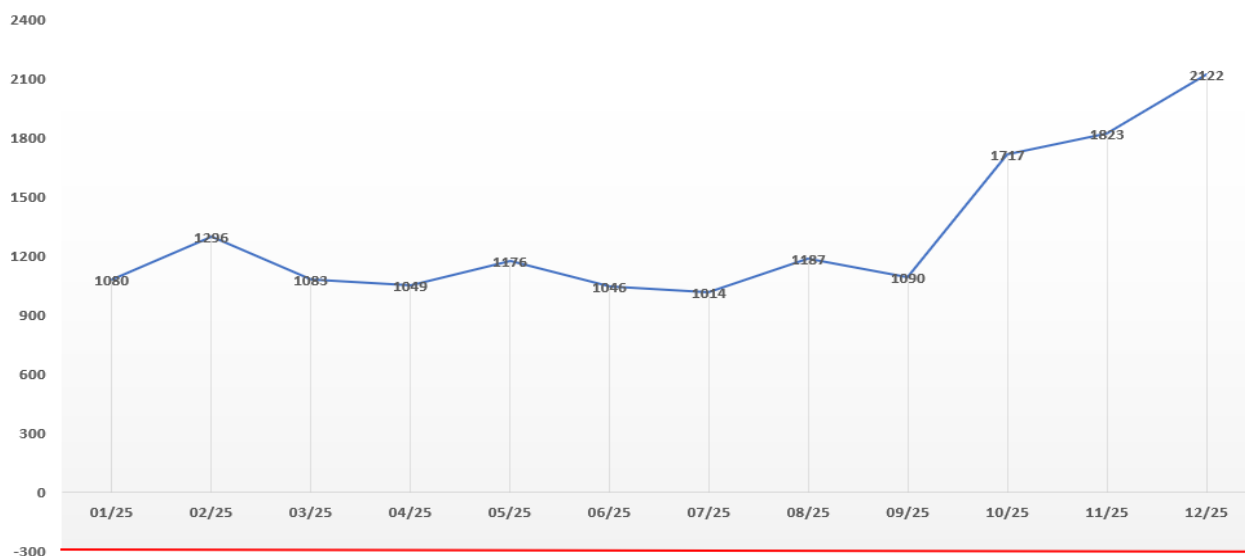
Sur proposition du réviseur d'entreprise, un certain nombre de reclassifications ont été demandées pour certaines écritures. Ces reclassifications n'ont aucun impact sur le résultat.

Conclusion pour 2025:

Par rapport au budget 2025, le résultat correspond au résultat prévu, mais avec un chiffre d'affaires plus élevé. Cela a conduit à une contribution accrue en faveur de la RLVB.

Financier – Liquidité

LIQUIDITY FORECAST



Ce graphique représente l'évolution du fonds de roulement de Belgian Cycling (RLVB et Be Cycling), y compris le crédit de caisse de 300.000 euros, des mois passés et futurs.

Il est constaté que la ligne de crédit de trésorerie n'a pas été utilisée au cours des dernières années. En 2026, une évaluation sera réalisée afin de déterminer dans quelle mesure une réduction est indiquée.

Ce graphique ne reprend donc ni tous les placements (placements en gage), ni les salaires des groupes sportifs, ni les prix qui sont bien inclus dans les comptes annuels.

Il est constaté que :

- Les fonds disponibles au 31/12/2025 restent supérieurs à 2.000.000 euros, notamment en raison de la libération du gage et des montants reçus de la Loterie Nationale.
- Les fonds disponibles par rapport au 31/01/2024 ont dès lors augmenté de manière significative.

En résumé: Globalement sous contrôle, tout en restant vigilant.

4 RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE SUR LES COMPTES ANNUELS 2025 (J. HOEBEECK)

M. Joachim Hoebeeck – réviseur d'entreprise – présente ce rapport à l'Assemblée générale.



Rapport réviseur
d'entreprise Be Cycli

5 APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2025 (A. DEPREZ)

Les membres marquent leur accord à l'unanimité des voix sur les comptes annuels 2025.

6 DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU RÉVISEUR D'ENTREPRISE (A. DEPREZ)

L'assemblée générale donne décharge à l'unanimité aux administrateurs et au réviseur d'entreprise pour l'exercice 2025.

7 DISCUSSION ET APPROBATION DU BUDGET 2026 (M. PENNINCK – A. DEPREZ)

M. M. Penninck discute le budget 2026, qui a été adapté à la réalité.

- Recettes: 3.800.269 euros (3.778.012 euros en 2025)
- Dépenses: 3.785.406 euros (3.736.552 euros en 2025)
- Résultat: 14.863 euros (41.460 euros en 2025)

Budget Be Cycling 2026 versus frais actuels 2025

Une légère augmentation du chiffre d'affaires est attendue, tandis que les coûts augmenteraient davantage.

Ceci résulte en un résultat inférieur, mais compte tenu d'une contribution de 400.000 euros vers la RLVB (au lieu de 425.000 euros en 2025).

Résultat 2026: 14.863 euros

- ✓ La légère hausse des revenus estimés s'explique principalement par:
 - Poste III. Augmentation des contrats de sponsoring.
 - Poste V. Disparition des revenus liés aux comptes à terme.
- ✓ La hausse des dépenses estimées est principalement le résultat de:
 - Poste III. Coûts plus élevés liés aux Championnats du monde au Canada.

Les membres marquent leur accord à l'unanimité des voix sur le budget 2026 adapté.

8 DISCUSSION ET APPROBATION DU BUDGET 2027 (M. PENNINCK – A. DEPREZ)

M. M. Penninck parcourt le budget 2027.

Résultat 2027: 18.390 euros

- ✓ La sous-estimation des revenus s'explique principalement par :
 - Poste III. Contrats de sponsoring arrivant à échéance fin 2026 (incertitude).
- ✓ La sous-estimation des coûts s'explique principalement par :
 - Poste III. Pas de grands championnats du monde en dehors de l'Europe.
 - Poste VI. Contribution réduite de Be Cycling vers la RLVB.

Les membres marquent leur accord à l'unanimité des voix sur le budget 2027.

9 NOMINATION/DÉMISSION PRESIDENT/ADMINISTRATEURS/MEMBRES ACTIFS (T. VAN DAMME)

- Président: Andy Deprez (2030), en remplacement de Jean Eyllenbosch
- Nominations Bureau Journalier:
 - Tom Van Damme (président RLVB, 2030)
 - FCWB: Luc Fontaine (président FCWB, 2030), en remplacement de Thierry Maréchal & Martin Defreyne (vice-président FCWB, 2027), en remplacement de Luc Fontaine
- Nomination administrateurs:
 - Cycling Vlaanderen: Andy Deprez (2030), Ludo Smeyers (2030)
 - FCWB: Maggy Estiévenart (2027)
- Nomination membres actifs:
 - Cycling Vlaanderen: Wim Deblaere (2030), Luc Gerards (2030)
 - FCWB: Laurent Genetelli (2027), François Gérard (2028)
- Démission administrateur externe : Hugo Tembuyser

Les membres marquent leur accord à l'unanimité des voix sur ces nominations.

10 NOMINATION REVISEUR D'ENTREPRISE (A. DEPREZ)

Le mandat actuel de KPMG arrive à échéance.

La procédure de nomination d'un nouveau commissaire ou de reconduction a été finalisée. Une large consultation du marché a été réalisée (6 demandes d'offre). Nous avons reçu 5 offres, notamment de Moore, Callens Vandelanotte, SRL Christian Neveux, KPMG et VGD.

Ces offres ont été évaluées sur base des critères suivants :

- ✓ Approche d'audit et planification;
- ✓ Expérience et expertise de l'équipe;
- ✓ Prix;
- ✓ Indépendance et qualité.

Après discussion au sein de la Commission d'audit et du Bureau Journalier, KPMG est retenu comme candidat le plus solide. Proposition de reconduction pour une durée de 3 ans.

Soumis à la ratification de l'Assemblée générale.

« Be Cycling nomme KPMG Bedrijfsrevisoren BV/SRL (B00001), ayant son siège à Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, en qualité de commissaire pour une durée de 3 ans. Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028. KPMG Bedrijfsrevisoren BV/SRL désigne Monsieur Joachim Hoebeeck (IRE n° A02262), réviseur d'entreprises, comme représentant permanent. La rémunération du commissaire est fixée à 7.000 EUR, hors frais et TVA, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2026. Cette rémunération sera adaptée annuellement en fonction de l'évolution de l'indice santé. Tous les frais directs, spécifiquement contractés auprès de tiers et nécessaires à l'exécution des services de KPMG Bedrijfsrevisoren BV/SRL, ne sont pas compris dans les honoraires et seront facturés séparément, y compris les cotisations variables sur le chiffre d'affaires (y compris la contribution par mandat) dues par KPMG Bedrijfsrevisoren BV/SRL à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. »

Les membres approuvent à l'unanimité la nomination de KPMG comme réviseur d'entreprise pour l'exercice 2026-2027-2028.

11 APERCU MARKETING ET SPONSORING (T. VAN DAMME)

Comme expliqué lors de l'Assemblée Générale de la RLVB, M. Tom Van Damme, directeur Be Cycling, parcourt les nouveaux partenariats, ainsi que les partenariats prolongés.

Nous fournissons de nombreux efforts dans le cadre du développement du réseau, grâce aux Belgian Cycling Friends.

M. Van Damme énumère également les différents événements organisés par Be Cycling pour les sponsors.

À titre de conclusion, le président Andy Deprez remercie les membres pour leur attention.

Le président,
Andy Deprez.

Le rapporteur,
Bea Persoons.